

CIBLE

Cheminots

Tous ensemble, derrière leurs syndicats réunis, les cheminots français ont massivement manifesté à Paris le 19 octobre contre les projets européens de « libéralisation » du trafic ferroviaire. En clair, il s'agit selon la Commission bruxelloise de privatiser les chemins de fer sur le modèle britannique.

Les cheminots français ont raison de se révolter. A l'encontre du dogme ultra-libéral, l'expérience montre que le monopole n'empêche pas une entreprise publique d'être à la pointe de l'innovation. Et les catastrophes qui ont eu lieu en Grande-Bretagne (à Paddington en 1999, à Hatfield le 17 octobre dernier) démontrent que la privatisation contredit l'impératif de sécurité et conduit à sacrifier la ponctualité et le confort aux objectifs de rentabilité.

Le ministre des Transports s'est engagé à défendre le service public. C'est une hypocrisie. Lors du sommet européen de Lisbonne, en mars dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, entre autres, la libéralisation de l'ensemble du secteur des transports.

Pour bloquer le processus destructeur, il faut que les usagers de la SNCF soutiennent les cheminots français dans leur lutte salutaire.

CIVISME

Veiller au salut de l'État

Corrélation

Intifada en banlieue ?

p. 9

Internet

Bataille pour la liberté

p.4

Voyage en Cancanie

Au sommet (informel) de Biarritz, les Quinze ont adopté une charte européenne qui sera proclamée en décembre au sommet (formel) de Nice. L'événement, inouï, a bouleversé les peuples concernés.

Seattle, Prague, Biarritz : les rencontres internationales se tiennent désormais dans des camps retranchés qui permettent aux dirigeants des grands pays capitalistes de ne pas périr étouffés par les ferveurs populaires.

Aux foules en proie à des émois lacrymogènes, ils répondent par des déclarations solennelles (sur l'Europe sociale, sur la marge d'appréciation de l'euro) et, de temps à autre, par un nouveau Traité. O, nobles noms parcheminés de Maastricht et d'Amsterdam !

Cette fois, dans la bonne ville impériale noyée de pluie, c'est une charte qui a été généreusement octroyée aux braves gens de France, aux belles âmes de Berlin, aux charmants Italiens. Et je ne doute pas une seconde que cette Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne trouvera un écho tout particulier en Autriche, patrie de Robert Musil, l'auteur de

L'Homme sans qualités. Ce roman immense et magnifique n'est pas la biographie anticipée de Lionel Jospin, mais par certains aspects l'histoire d'un ensemble multinational qui sombre doucement dans la médiocrité. Musil nomme Cacananie (1) cet empire assoupi que quelques membres de l'élite veulent réveiller en forgeant une « grande idée » que personne ne parvient à formuler mais qui est le prétexte à une intense agitation de salon et à d'innombrables bavardages sur le vide.

Beaucoup plus dérisoire que l'empire multiséculaire dirigé par un Vieux Monsieur bienveillant, quelques européens ont inventé leur « grande idée » et cancanent sur cette charte qui pourrait devenir le préambule d'une constitution européenne. Préambule sans force d'une constitution sans État, destiné à masquer les confits d'intérêts nationaux et les rivalités de puissance qu'aucune conférence intergouvernementale ne pourra

jamais résoudre - sinon par des leurre et des mascarades. En hommage à Robert Musil, appelons Cacananie cette assemblée de bonimenteurs qui campe sur la pierraille d'une construction non identifiée.

Et maintenant, examinons quelques-uns de ces 54 articles emballés sous vide. On y trouve :

- Le principe de la « libre circulation des capitaux », affirmé dès le préambule. Les dizaines de millions d'Européens victimes de ce laxisme érigé en liberté seront ravis !

- Une série de répétitions péremptoires de droits proclamés depuis belle lurette : par exemple l'interdiction de la torture (abolie en France par Louis XVI) et de l'esclavage, le « droit de négociation et d'actions collectives » dans le domaine social, l'égalité entre hommes et femmes.

- Des énoncés qui feraient hurler de rire (la protection des consommateurs) si notre santé n'était pas menacée par

les vaches folles et autres poulets dingos.

- Une plate formule sur le respect de « la diversité culturelle, religieuse et linguistique » mais le gouvernement français a obtenu qu'on efface la référence aux valeurs chrétiennes. Nul n'ayant évoqué les sources juives et musulmanes de notre civilisation, on déclare respecter des valeurs sans contenu, des religions non définies : les sectes peuvent dire merci.

Mais on ne trouve pas de référence au principe de laïcité, ni au service public, et la proclamation des droits sociaux est minimaliste.

Quant à l'emballage, on ne sait pas sur quelle étagère il se place. Au-dessus de la Déclaration française de 1789 et du préambule de 1946 ? En-dessous de la Convention européenne des Droits de l'homme, ou à côté, ou juste en face ? Peu importe, dit-on, puisque la Charte n'a pas de portée juridique. Dès lors à quoi bon l'édicter ? Mais si on l'édicte, qui peut nous assurer qu'un organisme juridictionnel européen ne lui donnera pas de force exécutoire ? En ce cas, la « liberté d'entreprise » (article 16) et la libre circulation des capitaux pourront être opposées à des politiques de salut public dans le domaine économique et social. Il est parfois dangereux de cancaner.

Sylvie FERNOY

(1) Mot forgé à partir des initiales K.K. (*kaiserlich-königlich*, impériale-royale) qui désignaient la double monarchie austro-hongroise.

Pauvre Jospin, pauvre misère...

Lecteurs, attention, notre ligne va changer. Encore deux ou trois coups de colère et nous serons obligés de supplier qu'on ne tire pas sur l'ambulance gouvernementale, ni sur l'ambulancier.

Bien sûr, l'homme n'a pas changé. Lionel Jospin interprète le rôle de Premier ministre mais reste l'éternel Premier secrétaire du Parti socialiste, et fait sa politique comme on rédige des motions de congrès. Le papier supporte les compromis biscornus et les synthèses chèvre-chou, mais « les gens », êtres souvent perspicaces et parfois passionnés, n'aiment pas qu'on leur fabrique des échafaudages de carton-pâte. On le vérifiera en Corse, mais aussi dans le domaine social.

Bien sûr, cet « austère qui se marre » (comme il le dit de lui-même) reste d'autant plus persuadé de sa bonne foi qu'il change régulièrement les principes auxquels il reste fidèle. Ainsi, le dogme du non-cumul des mandats (de ministre et de maire) sera « pragmatiquement » envisagé, avant que le cumul ne redevenue une règle acceptée. Ce n'est pas une trahison, mais un aménagement mineur qui traduit une cruelle vérité : Lionel Jospin doit à tout prix éviter que les dernières personnalités « de poids » qui siègent au gouvernement ne le lâchent dans cinq mois : notamment Elisabeth Guigou, qui veut conquérir Avignon.

C'est dire combien Lionel Jospin est usé, épuisé, isolé. Paraissant à la télévision au lendemain de son huitième remaniement ministériel (le 19 octobre), il a été contraint d'utiliser les classiques pauvres ficelles du politicien sur la mauvaise pente.

Celle du Premier ministre si

dévoué au bien public qu'il ne songe pas à la présidentielle - alors qu'il avait publié quelques jours auparavant un étonnant bilan de sa santé physique et psychologique suggérant qu'on pouvait faire confiance à un splendide coureur de fond.

Celle du gestionnaire qui vante son bilan, établi sur une baisse mi-réelle mi-statistique du chômage, qui est observable chez plusieurs de nos voisins européens et qui est en partie explicable par la baisse constante de l'euro. Celle de l'homme d'État modeste qui s'excuse de n'avoir pas senti le mécontentement grandir dans le pays (à propos de la hausse de l'essence) mais qui en parle comme si la colère était retombée. Ceci en une période où les mouvements sociaux (gardiens de prison, restaurateurs, kinésithérapeutes, infirmières, cheminots) se multiplient. Celle, inénarrable, de l'homme aux mains pures, du brave type « pas concerné » par les scandales, et qui ose compter « Domini-que » (Strauss-Kahn) parmi celles et ceux qui assureront la relève.

Pitoyable exercice. La vérité, c'est que Jospin est seul en première ligne tout en assurant le service de l'infirmerie de campagne. La vérité, c'est que le chef d'un gouvernement faiblard n'ose plus gouverner à cause de la succession des échéances électorales.

Maintenant, le Premier ministre devient une cible facile. Laurent Fabius l'aura certainement remarqué.

Annette DELRANCK

Feu l'assurance-chômage

Lionel Jospin est décidément passé maître dans l'art de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. La sinistre farce de l'assurance chômage, en est la dernière illustration.

Dimanche 15 octobre, alors que tous les quotidiens viennent de boucler leur édition du lundi - dans laquelle ils annoncent l'échec des ultimes tractations et la publication imminente d'un décret de Martine Aubry, mettant fin à la gestion paritaire de l'Unedic - il décroche son téléphone pour s'entretenir avec Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef. Ce qu'ils se sont dit demeure secret, toujours est-il que lorsque les deux hommes se quittent, l'affaire est conclue : il n'y aura pas de décret et la convention Unedic sera agréée. Notons au passage que seule Nicole Notat, de la CFDT, était dans la confidence. Aucun des autres signataires n'ont eu leur mot à dire.

Est-ce le chef du gouvernement qui a fini par capituler face à la détermination du Medef et de la CFDT ? Ou le contraire ? Tous ont probablement fait des concessions et chacun s'auto-proclame vainqueur. Lionel Jospin, parce qu'en faisant preuve de plus de souplesse que Martine Aubry il se pose en arbitre. Martine Aubry, parce qu'elle conserve une image de femme de gauche. Nicole Notat, parce que son organisation devient l'incontournable interlocuteur du patronat et du gouvernement. Ernest-Antoine Seillière, parce qu'avec le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), il est parvenu à imposer au pays entier, sa philosophie de l'assurance chômage.

Si, comme tout le laisse à

penser à l'heure où nous écrivons ces lignes, la convention est finalement agréée, le système de l'assurance chômage fondé en 1958 aura vécu.

Certes l'ultime version du Pare est passablement édulcorée et les mots qui pouvaient fâcher ont été remplacés par des euphémismes. Il n'en demeure pas moins que nous avons changé de philosophie.

Depuis 1958, le système était fondé sur le principe de l'assurance collective. Salariés et patrons cotisaient aux Assedic pour permettre aux salariés d'échapper aux aléas de l'économie de marché. Ainsi, lorsqu'un salarié se retrouvait sans travail, il pouvait prétendre - uniquement parce qu'il avait acquis des droits en contrepartie de ses cotisations - à des indemnités.

Avec le Pare, on passe d'un système fondé sur ce que les néo-libéraux qualifient de « dépenses passives » (les allocations chômage) à ce qu'ils nomment « l'activation des dépenses passives ». Une partie des cotisations versée par les entreprises et les salariés va être détournée pour contraindre le chômeur à revenir sur le marché de l'emploi. En dépit de quelques garde-fous, l'idée générale qui sous-tend la nouvelle convention est la suivante : mieux vaut un emploi que pas d'emploi du tout car, c'est bien connu, les chômeurs sont tous des fainéants.

Nicolas PALUMBO

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : Voyage en Cancanie - p.3 : Pauvre Jospin, pauvre misère - Feu l'assurance-chômage - p.4 : Escobar - Bataille pour la liberté - p.5 : Une Europe mondiale - p.6/7 : La démocratie inachevée - p.8 : Un goût de vomit - Domination de classe - p.9 : Sur un conflit sans fin - p.10 : Tardi - Le roi Lear - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Pour le salut de l'État.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. part. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Escobar

La presse nous apprend que, les 30 octobre et 14 novembre, sera vendue aux enchères, à l'Hôtel Drouot, une importante collection d'objets et de « souvenirs historiques provenant de la succession de M^{re} le comte de Paris ». Cette vente a été décidée par les héritiers pour commencer à régler les « famineux droits de succession ».

Cette nouvelle nous inspire deux réflexions :

1/ On se souvient que le défunt comte de Paris avait été accusé d'avoir bradé les souvenirs historiques appartenant à sa famille et la presse à sensation s'était fait un plaisir d'énumérer les objets « disparus ». Or, en feuilletant le catalogue de la vente qui comporte plusieurs centaines de lots, on y trouve bon nombre des objets en question, dont les fameuses aquarelles du prince de Joinville sur la Guerre de Sécession, qui n'avaient donc pas été vendus, contrairement aux dires des calomnieux.

2/ Si les droits de succession sont famineux, c'est que la succession est très importante. Nous sommes loin des « quelques mouchoirs armoriés et une paire de pantoufles » dont on nous avait alors abondamment parlé. Là encore les calomnieux sont pris en délit de mensonge.

Vincent Meylan, dans un excellent article de *Point de Vue* du 27 septembre, remet les pendules à l'heure et fait le point d'une manière très claire sur l'évolution du patrimoine de la famille d'Orléans. Les amateurs de mauvais romans policiers seront sans doute déçus mais la vérité y aura assurément gagné.

Yvan AUMONT

Bataille pour la liberté

Le développement spectaculaire de l'internet, le réseau des réseaux, fait ressortir la contradiction qui lui est inhérente : une liberté totale ou le respect des lois du marché ?

Créée à l'origine pour un usage militaire, Internet est rapidement devenu, en permettant de faire fi d'un certain nombre d'obstacles (y compris celui du rideau de fer), un outil essentiel pour les chercheurs du monde entier qui pouvaient ainsi échanger de l'information en toute liberté.

Une convivialité planétaire et anarchique, joyeusement subversive dans ses débordements, s'était progressivement instaurée sur le réseau, devenu un des plus vastes espaces de liberté et de démocratie que personne ne contrôlait, que personne ne dirigeait.

Au seuil des années 90, l'irruption des activités marchandes sur Internet, en proposant une diversité infinie de services nouveaux, a rendu possible une croissance exponentielle du cyber-espace. Pourtant, parallèlement à cette explosion, et du fait même des causes de celle-ci, une mutation fondamentale affectait inexorablement le réseau des origines, mettant fin à sa nature, sympathique, d'espace libertaire incontrôlé et incontrôlable. Avec la première cyber-activité commerciale, la logique du profit avait pointé le bout de son nez, la rentabilisation nécessaire des investissements d'infrastructure lui ouvrait grand la porte. Le forum se transforma en foire. La perspective, mythique, d'un marché mondial de centaines de millions de clients potentiellement accessibles d'un seul clic de souris, avec pour seules contraintes celles du libéralisme sauvage, aiguillait les appétits. Les excès ont suivi, la fureur hystérique s'est

emparée des marchés. Mais la roche tarpéienne est proche du Capitole. Les soudains et retentissants écroulements de quelques start-up, surmédiatisées et surdopées au Nasdaq, en sont un bel exemple.

L'argument d'une liberté sans limite à portée de clic, servi à satiété par une publicité qui cherche à attirer toujours plus de consommateurs internautes dans ses rets, tente de faire oublier la contradiction irrédutable entre un espace matériellement conçu aux origines pour être ouvert à tous vents ou presque et les contraintes, pour demeurer crédible, d'une sécurisation maximale des transactions qui impose un « durcissement » des procédures (cryptages incassables, confidentialité des données, contrôles, identification, traçabilité). La sécurité totale reste illusoire. Qu'on en veuille pour seule preuve les récents exploits de ce pirate de Floride qui a gaillardement détourné des milliers de codes et de courriers dans les serveurs... de la NASA et du Pentagone !

Pour contrer des pratiques délictueuses que la Toile, espace transfrontalier et virtuel, a longtemps permis en toute impunité, il n'existe pas encore de stratégie commune. Une fois encore, le développement technologique a dispensé d'une réflexion éthique préalable. Pris au dépourvu, les États mettent en place, en ordre dispersé, des mesures plus ou moins contraignantes. Les internautes ont encore beau jeu de surfer sur l'absence d'une législation globale et concertée s'imposant à l'ensemble du réseau.

En France, la régulation des activités sur la Toile s'est faite par à-coups successifs et au gré des « affaires ». Sans avoir pour autant une efficacité quelconque sur les activités cybercriminelles de sites basés hors des frontières de l'hexagone, l'empilement brouillon des règlements a, en revanche, malmené un temps les principes fondamentaux garantissant la protection des libertés individuelles et la vie privée de nos concitoyens. Il devenait normal, par exemple, de rendre les hébergeurs de sites responsables des contenus publiés sur les sites clients, le contrôle n'étant pourtant techniquement pas possible (ni démocratiquement souhaitable). La prolifération des procès a mis en péril grave les hébergeurs associatifs. Tous n'ont pas pu résister. Un site, bien connu de nos lecteurs, a ainsi disparu avec près de 50 000 autres sites francophones quand Altern a été contraint de jeter l'éponge, écrasé par une législation liberticide.

En plein cœur de l'été, alors que les médias, en pilotage automatique, ronronnaient doucement sur les habituels sujets légers propres à distraire les présumés vacanciers et à leur faire oublier les caprices d'une météo exécrable, une décision du Conseil Constitutionnel mettait enfin un point d'arrêt, dans une relative discrétion, à une bataille épique de plusieurs mois autour de la liberté d'expression et de communication. Désormais, un fournisseur d'hébergement ne pourra plus être tenu pour responsable a priori d'un contenu hébergé, sauf s'il refuse de se conformer à une décision judiciaire. Bataille gagnée, pas la guerre.

Géraud PUYGUILHEM

Une Europe mondiale

Au nom de l'Europe, d'une semaine l'autre, Chirac a présidé un sommet avec la Chine à Beijing puis un autre avec la Russie à Paris. En revanche, il n'a pas été en mesure d'organiser le sommet Europe-Méditerranée. L'Union européenne est-elle à la mesure d'un projet mondial ?

Dans les trois cas, il lui reste à se définir par rapport à la politique américaine. Le secrétaire général de la politique étrangère et de sécurité commune a-t-il fait plus que jouer les utilités au sommet israélo-palestinien de Charm-el-Cheikh ? Mme Albright s'était arrêtée à Paris par pure convenance entre deux avions. Mal nous en a pris de nous en mêler. Ce qui est vrai du Proche-Orient l'est tout autant de la Chine et même de la Russie.

L'Union européenne a des intérêts commerciaux dans le monde entier. Cela ne lui donne pas une politique étrangère et de sécurité mondiale. On se souvient du mot de Kissinger sur les responsabilités globales de l'Amérique et celles régionales de l'Europe. Jusqu'à quand, sur le modèle de l'Allemagne d'hier et du Japon, l'Europe pourra-t-elle

rester un géant économique et un nain politique ?

Ces interrogations ou ces constats sont chez certains à l'arrière-plan de leur réflexion sur une force militaire européenne. Les responsables américains, longtemps sceptiques, commencent à être impressionnés par la détermination des Britanniques et le sérieux des états-majors. Mais pour eux, il ne s'agit de rien d'autre que d'une nouvelle répartition des charges au sein de l'OTAN, c'est-à-dire sur le seul théâtre européen. La campagne électorale américaine aidant, le souci est pour Washington de se sortir des engagements dans les Balkans. L'on attend que la conférence des ministres européens de la Défense le 20 novembre prochain annonce les renforts nécessaires en hommes et en équipements pour faire face à ce type d'opérations : 60 000 hommes en projection pendant

un an, soit quatre fois plus en réserve, ce qui représente presque la totalité de l'armée française.

Quand les opinions auront réalisé l'ampleur des sacrifices financiers et humains à consentir ainsi que des réformes à entreprendre dans leurs dispositifs nationaux de défense, seront-elles convaincues de l'intérêt de cette révolution militaire ? A la condition de leur indiquer précisément les enjeux : il faut un véritable livre blanc de la défense européenne. Sur cette base, aurons-nous les pays non-membres de l'OTAN, les neutres ? Et que faire des pays non membres de l'Union européenne mais membres de l'OTAN, avec au premier plan la Turquie et la Norvège ?

Enfin et surtout faut-il limiter cette défense au continent européen et à son immédiate périphérie ? La Méditerranée en fait très certainement partie, y compris sa partie orientale. Et le Golfe ? Et le Caucase ? Et l'Afrique au sud du Sahara ? N'avons-nous aucun intérêt en Extrême-Orient et dans le Pacifique ? La question devient immédiatement : à mesure que l'on s'éloigne du centre, ne trouvera-t-on pas de moins en moins de gens pour nous suivre ? Mais alors quel dialogue avoir avec Poutine et Jiang Zemin ? Comme le demandait Staline du Pape : « L'Union Européenne, combien de divisions ? ». A moins que « nous n'ayons des idées fautes d'avoir la force » comme le ministre français des Affaires étrangères le répète...

Yves LA MARCK

♦ **NORVÈGE** - L'annonce plus ou moins officielle des fiançailles du prince héritier de Norvège Haakon Magnus, âgé de 27 ans, avec Mette-Marit Tjessem Høiby - une jeune célibataire, mère d'un petit garçon de trois ans - a relancé le débat amorcé en mai quand le prince lui-même avait rendu publique cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicomane. Son ancien compagnon, père du petit Marius, a lui-même été impliqué dans plusieurs affaires de drogue. En dépit de cela, la grande majorité des Norvégiens approuvent cependant cette liaison. En effet, la jeune femme a, dans le passé, activement fait partie du mouvement de la « house music » et fréquenté le milieu toxicom

La démocratie inachevée

Directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences sociales, Pierre Rosanvallon a consacré une trilogie à l'histoire de la démocratie moderne, examinée successivement sous l'angle du suffrage universel, de la représentation politique et de la souveraineté du peuple. Ayant suivi avec attention les étapes de cette recherche, nous sommes heureux de présenter le dernier état de cette analyse critique et d'en faire un premier commentaire selon la perspective positive qui se trouve ainsi tracée, à partir des ambiguïtés et des périls que recèle l'inachèvement démocratique.

Un peuple « introuvable ». Une démocratie « inachevée ». Sans oublier la monarchie « impossible ». Au vu de ces trois titres, il semble que les travaux de Pierre Rosanvallon soient à inscrire parmi ceux, très nombreux, qui expriment les désillusions de la fin du siècle. Tel n'est pas le cas. Certes, l'exploration méthodique des paradoxes, contradictions, impasses et retournements pervers de nos diverses tentatives démocratiques est dure, parfois cruelle. Mais elle ne conduit pas les lecteurs de Pierre Rosanvallon à se réfugier dans un « vécu » groupusculaire ou à se rallier à la conception minimaliste de ce régime qui serait « le pire à l'exception de tous les autres ».

Au contraire, l'examen méthodique et approfondi des diverses formes de l'inachèvement démocratique produit un effet stimulant. C'est que le manque de démocratie relance sans cesse le désir démocratique - qui s'est affirmé au risque de l'aveuglement dogmatique ou de la passion absolue. De fait, les grands hommes de la démocratie ont à tous égards impressionné leur siècle - qu'il s'agisse de Robespierre, de Guizot, de Blanqui, de Gambetta, de Jaurès, de Louis-Napoléon Bonaparte, de Clemenceau...

Ainsi établie, la liste de ces figures démocratiques paraît bêtement provocatrice et n'importe quel moraliste de médias aura vite fait de trier entre les « gens biens » et les « méchants ».

Illusions

Ce tri n'est pas absurde, mais l'opposition aujourd'hui banale entre la démocratie et le totalitarisme - assorti du regroupement sous la même enseigne de la République, de la démocratie et du libéralisme politique - se fait dans la méconnaissance de l'histoire de la démocratie en France. Ces illusions sympathiques nous conduisent aujourd'hui à dissenter indéfiniment sur la « crise » de la démocratie sans s'interroger sur la définition de celle-ci, et sur les causes profondes du malaise.

Or le « malaise dans la démocratie », c'est d'abord notre malaise : nous parlons d'un objet énigmatique, et nous affirmons mettre en pratique un concept politique qui fiche le camp par tous les bouts. « Souveraineté du peuple », dit-on ? Mais la souveraineté se fait évanescence et le peuple a été remplacé par les gens. Quant au « gouvernement du peuple », il semble s'effacer devant la gouvernance. Alors, qui saura nous rassurer en nous faisant retrouver les fameux repères ?

Qu'on n'attende pas de Pierre Rosanvallon une relecture consolante des deux siècles de modernité. Parvenus

au terme de cet ouvrage savant, tous ceux qui se réclament d'une des grandes familles démocratiques - nous compris - auront perdu leurs illusions et seront conduits à revoir leurs catégories politiques.

Imaginaire

Commençons par le récit imaginaire de la Révolution française, si fortement ancré dans les esprits : celui d'une république démocratique qui naîtrait avec la prise de la Bastille et qui trouverait dans la Déclaration des droits de l'homme sa charte fondatrice. On oublie que la monarchie tombe le 10 août 1792. Mais bien peu se sont aperçus qu'il n'y avait pas la moindre référence à la démocratie pendant la première période révolutionnaire. C'est seulement en 1793 que s'affirme le souci d'une démocratie représentative. Théorisée par Condorcet, elle est manipulée par Robespierre qui, comme le montre Pierre Rosanvallon, balance tactiquement entre deux extrêmes : « l'hyperdémocratie conceptuelle » qui considère que la vraie souveraineté du peuple s'exerce dans l'insurrection, et « l'hyperparlementarisme sociologique ». D'où l'incapacité des Jacobins à instituer le politique : la Terreur, c'est l'insurrection sauvage et la dictature des comités.

Thermidor met un terme à cette anarchie violente. Mais le retour à l'ordre ne résout pas la question démocratique.

Comme nos actuels gouvernants, les thermidoriens refusent toute théorisation politique, récusent selon les termes de Roederer « l'infamie puissance » de la démocratie et croient terminer la Révolution par une gestion apaisante dans le cadre d'institutions représentatives. Cela sans voir la contradiction entre le libéralisme et la démocratie, que Bonaparte tranchera à sa manière. Voici le césarisme, qui s'impose d'un coup.

Cette contradiction entre le

libéralisme et la démocratie surprend. S'il n'y avait que cela ! Hélas, le problème démocratique est encore plus complexe.

D'abord parce la démocratie se définit de deux manières. L'une est politique, c'est la souveraineté du peuple. L'autre est sociologique, c'est le processus égalitaire privilégié par Tocqueville.

Ensuite parce que la politique démocratique, point séparable de données sociales (la diversité des groupes, des

classes, des familles des individus qui composent le peuple), a pris des formes diverses et opposées qui ont marqué l'histoire du XIXe siècle. Ainsi, Pierre Rosanvallon montre que la Révolution, faute de pouvoir s'institutionnaliser sur le mode de la démocratie représentative, a engendré quatre tentatives démocratiques radicales qui aboutissent toutes à la dissolution de l'aspiration démocratique.

Le libéralisme doctrinaire et capacitaire trouve son expression achevée dans la pensée et dans l'action de Guizot, naguère magistralement étudié par Pierre Rosanvallon. C'est une doctrine qui récusait la souveraineté du peuple et qui concevait le gouvernement représentatif comme l'expression publique des « capacités » de quelques groupes sociaux. Notre régime parlementaire procède de cette conception, amorcée sous la Restauration et confirmée par la monarchie de Juillet qui s'effondrera faute d'avoir voulu le suffrage universel. Plus profondément, le libéralisme capacitaire aboutit à résorber le politique dans une sociologie.

Le blanquisme est à l'opposé de ce libéralisme frileusement bourgeois. Alors que, à Paris, Guizot doit se contenter d'une ruelle en impasse (une bourgeoisie « villa » du 1er arrondissement), un beau boulevard du 13e honore Auguste Blanqui, figure emblématique de

l'insurgé. Celui qu'on appelait L'Enfermé (quelque trente années de sa vie passées en prison !) veut que le peuple soit effectivement souverain et qu'il affirme son pouvoir par l'insurrection. Esthétique de l'émeute. Romantisme de la barricade... Hélas, sous la gestuelle héroïque du peuple en armes, perce l'apologie de la violence, le culte du fusil. La lutte politique s'abolit dans la guerre menée contre le gouvernement représentatif, le parlementarisme, le suffrage universel et la démocratie, car la souveraineté du peuple s'établit par la dictature révolutionnaire - qui forgera un peuple conforme à son idéalisation révolutionnaire.

Le gouvernement direct, après 1848, oppose sa vision d'une démocratie pacifique au démocratisme militariste. Ses théoriciens aujourd'hui oubliés (Victor Considérant, Maurice Rittinghausen) simplifient la politique et la réduisent à une activité légiférante qui se cantonnerait à l'énoncé de grands principes, mis en œuvre par un pouvoir rigoureusement exécutif, fonctionnant à l'économie. C'est déjà l'État modeste, que certains théoriciens de la démocratie directe (le philosophe Renouvier) souhaitent voir disparaître. Mais Pierre Rosanvallon montre bien que cette absolutisation du vote conduit à l'extinction du politique.

Le césarisme du Second empire met provisoirement fin à ces rêveries généreuses. Ennemi juré des républicanistes et des libéraux, Louis-Napoléon Bonaparte doit être compté parmi les démocrates. S'en offusqueront ceux qui n'ont jamais étudié le régime impérial. En effet, le bonapartisme présente deux caractéristiques, longtemps contradictoires mais que Napoléon III parvint à réunir : « la foi dans le rationalisme administratif et le culte de la souveraineté du peuple » exprimée par le moyen du plébiscite. Dans ce système, le peuple-un (unanime) est représenté par l'homme, l'homme qui incarne totalement la France et les Français. Dès lors, les libertés publiques sont récusées... au nom de la démocratie. Mais les corps intermédiaires sont reconnus dans la « société civile ». La « démocratie illibérale » dans l'ordre politique s'accompagne d'un libéralisme

civil, ce qui explique la séduction exercée par le bonapartisme dans les milieux populaires.

L'aristocratie républicaine nous est mieux connue, de même que sa contestation. On n'y insistera guère ici, sauf pour dire notre accord avec Pierre Rosanvallon lorsqu'il souligne la faculté de résistance de la IIIe République aux délires totalitaires. C'est là un sujet d'étonnement puisque nous venons de voir que la France a connu, au XIXe siècle, toutes les formes de débordements démocratiques. Elles auraient pu engendrer, comme en Allemagne et en Russie, un système parfaitement abominable. Pourtant, au travers d'excès théoriques et d'épisodes effectivement violents, le régime parlementaire s'est durablement installé après la guerre de 1870, a été rétabli à la Libération avant de trouver son relatif équilibre dans le « parlementarisme rationalisé » de la Ve République.

Ce cheminement point trop malheureux s'explique sans doute par le souci, préservé malgré tout, d'une raison politique et d'une logique de l'institution politique qui sont bien antérieures à la Révolution mais qui travaillent notre modernité démocratique. Cette dynamique historique pourrait expliquer que les contradictions de la démocratie soient surmontées, provisoirement mais de manière somme toute positive.

B. LA RICHARDAIS

Pour en savoir plus, l'œuvre historique de Pierre Rosanvallon :

♦ *Le Moment Guizot*, Gallimard, 1985 - prix franco : 184 F.

♦ *Le sacre du citoyen*. Histoire du suffrage universel en France, Gallimard, 1992 - prix franco : 197 F.

♦ *La monarchie impossible*. Histoire des Chartes de 1814 et 1830. Fayard, 1994 - prix franco : 180 F.

♦ *Le peuple introuvable*. Histoire de la représentation démocratique en France. Gallimard, 1998 - prix franco : 170 F.

♦ *La démocratie inachevée*. Histoire de la souveraineté du peuple en France. Gallimard, 2000 - prix franco : 188 F.

LA DICTATURE C'EST FERME TA GUEULE



LA DÉMOCRATIE C'EST CAUSE TOUJOURS

♦ Dessin de Loup, 1989.

Un goût de vomi

Reste-t-il encore quelqu'un dans le bateau ivre du libéralisme ? Même ses propagandistes quittent le navire et dénoncent les dérives de la publicité. Aucun doute : il va bientôt couler !

Depuis quelques années, plusieurs ex-grands patrons ont écrit des livres en retournant leurs vestes, afin de dénoncer l'ultra-libéralisme qui les a rendu gras. Même tardives, la prise de conscience et la repentance se portent bien de nos jours, à la télévision et dans les magazines en couleur.

Dans la même série, voici maintenant l'ex-publicitaire qui dénonce l'univers de la publicité. « 99 F » de Frédéric Beigbeder fut un des livres événements de la rentrée. Mi-pamphlet, mi-autobiographique, ce court roman décrit la dérive chaotique d'un créateur parisien dans le monde de la pub. Riche et comblé, mais soudain pris par le refus de collaborer à cette vaste entreprise aliénante, le jeune homme tente de saboter son travail avec l'espoir de se faire licencier.

Dans ce sens, « 99 F » est un livre salutaire : la description très précise (et talentueuse) du petit milieu cynique et dépravé des agences publicitaires, pourri par l'argent, la cocaïne et le sexe, met définitivement par terre les mythes construits par Seguela et consorts. Quelques citations, trop belles pour avoir été inventées, donnent le niveau de la considération avec laquelle ces messieurs parlent au bon peuple : « Ne prenez pas les gens pour des cons, mais n'oubliez jamais qu'ils le

sont ! ». Il paraît que Frédéric Beigbeder, s'est fâché avec beaucoup de monde après avoir ainsi « craché dans la soupe ». Le rappel de quelques citations de Goebbels (le propagandiste du nazisme) sonne terriblement juste. Si après ce bouquin et tout le tapage qui en est fait, les téléspectateurs regardent les publicités pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour les propagandes d'une guerre mondiale qui se joue dans notre dos, en notre nom et dont nous serons les victimes, après tout « 99 F » est le bienvenu.

Reste tout de même qu'on aimerait bien comprendre où l'auteur se situe. Dans un numéro récent de *Libération*, où celui-ci égrenait sa croisade anti-pub (avec des mots toujours très justes d'ailleurs), on découvrait quelques pages plus loin que son frère venait de vendre pour une poignée de milliards (six précisément) la *start-up* qu'il avait fondée. Le titre du livre lui-même dénonce le produit, l'acte commercial trompeur et factice. Les multiples interventions de son auteur à la télévision confirment le coup de pub à bon compte. Après tout, il vendait du rêve, il vend maintenant du cauchemar. C'est encore la même soupe ; avec toujours ce goût de vomi.

Paul GILLES

Frédéric Beigbeder - « 99 F » - Ed. Grasset - prix franco : 99 F.

Domination de classe

Contre l'idée largement répandue d'une société individualiste, éclatée, sans classes, deux sociologues démontrent en toute rigueur l'existence de la classe bourgeoise et la réalité de sa domination.

La rigueur scientifique n'exclut pas le plaisir des curiosités qui peuvent être satisfaites. Preuve en est le nouveau livre des Pinçon (1), forte synthèse de leurs travaux antérieurs, qui comble notre désir d'en savoir plus sur la société française et d'en apprendre un peu sur nous-mêmes. A part les ouvriers et les paysans précisément désignés comme tels par leur travail, beaucoup se demanderont, au vu du titre, s'ils appartiennent ou non à la bourgeoisie. Pour se libérer l'esprit de toute angoisse, autant aller tout de suite à la page 31, où l'on trouvera vingt questions en forme de test qui permettent de clarifier la situation sociale de chacun, selon une définition pertinente de la bourgeoisie.

Cette définition s'inspire de la pensée de grands auteurs (Marx, Bourdieu) et procède de remarquables enquêtes de terrain, approfondies et novatrices (2). Celles-ci ont démontré l'existence d'une classe qui semblait avoir été fabriquée pour les besoins de la cause communiste, et que les excès de polémiques envenimées avaient rendu insignifiante. L'autre, dès qu'il possède quelque bien, est toujours un sale bourgeois aux yeux de celui qui possède encore moins. Et l'opinion courante considérera comme « bourgeois » celui qui est propriétaire d'une modeste maison ou d'un petit appartement.

Or les preuves de vraie bourgeoisie sont aussi difficiles à réunir que celles, autrefois, de

bonne noblesse. Il faut accumuler du capital, certes, mais pas seulement économique et financier. Aux biens immobiliers, suffisants pour qu'on paie l'impôt sur la fortune, il faut ajouter beaucoup de capital culturel, du capital social, du capital symbolique. La bourgeoisie, c'est à la fois une manière d'être et d'avoir, décrite ici avec beaucoup de finesse.

En compagnie des Pinçon, les voyages sociologiques sont toujours instructifs et distrayants. Leur conclusion est d'autant plus frappante. La bourgeoisie est une classe solidement constituée, la seule qui soit pleinement cohérente et bien identifiable. Cette classe a gagné la bataille sociale, et s'affirme comme classe dominante. Celle-ci utilise l'idéologie à la mode (individualiste, concurrentielle, méritocratique) sans la mettre en pratique puisque la bourgeoisie est un agrégat de grandes familles riches qui cultivent les « valeurs traditionnelles » et qui savent très bien protéger leur patrimoine matériel et culturel. Cette classe militante a-t-elle conquis la réalité du pouvoir politique dans notre pays ? C'est le point dont il faudra débattre.

Maria DA SILVA

(1) Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot - « *Sociologie de la bourgeoisie* », La Découverte, 2000 - prix franco : 57 F.

(2) Cf. les entretiens avec les auteurs publiés dans nos colonnes sur les Grandes fortunes (*Royaliste* n° 662), et les Nouveaux patrons (*Royaliste* n° 741).

Sur un conflit sans fin

L'actuelle spirale, qui semble éloigner durablement le Proche-Orient de cet équilibre dont on voyait poindre l'espoir, nous renvoie à la figure les plus grandes contradictions de notre monde. C'est pourquoi, nous ne pouvons nous étonner qu'elle touche notre propre pays, si irrecevable que soit l'idée d'une reproduction du conflit israélo-palestinien dans notre espace national. Qu'on le veuille ou pas, le culte de la mémoire qui nous paraît être un devoir de société pour le passé, garantie de lucidité et de droiture pour le présent, n'a pas que des aspects pacifiants. Il arrive même qu'il crée dans les consciences comme l'obsession d'une fatalité récurrente et une certaine vigilance à tout fait d'imaginer les conditions toujours recommencées d'une lutte à mort, avec un adversaire que l'on aspire parfois à ressusciter. Quand Paul Ricoeur plaide, dans un livre sur lequel nous reviendrons, pour une mémoire apaisée, et même pour un certain degré d'oubli, il rejoint chez nous un souci de pacification (1). Souci qui renait à l'expérience de la montée des haines ravivées par une hypermnésie confortant les identités mais rendant tout autant insupportables les différences.

Si l'espace national n'est pas défini a priori comme milieu d'apaisement des conflits identitaires et communautaristes, il perd son statut justifié par un bien commun et une loi commune. Pour autant, il ne saurait abolir les différences, rendre silencieuses les mémoires, faire comme si les appartenances culturelles ou confessionnelles n'existaient pas. C'est sans doute la limite d'un certain jacobinisme comme d'un certain laïcisme que de prétendre réaliser l'unité sur le modèle de la table rase, alors que le dynamisme de la nation devrait consister dans la conscience d'une citoyenneté commune qui transcende les différences sans les ignorer, au service d'un projet. De même, alors que le laïcisme violente les convictions au nom d'une improbable orthodoxie rationaliste, la laïcité crée le cadre juridique sans lequel il n'y a pas de liberté religieuse ou de liberté de l'esprit. C'est bien pourquoi le civisme - que l'on associe fort justement à l'attachement à la *res publica* - est incompatible avec le fanatisme et les stratégies dissolvantes. Les synagogues incendiées, les agressions contre les personnes et les biens privés violentent tout autant notre sensibilité, notre exigence de fraternité que l'essence même du pacte national.

Admettre que la guerre israélo-palestinienne vienne troubler nos banlieues constituerait un renoncement grave à notre patriotisme constitutionnel. Il n'est pas admissible que le principe premier qui constitue l'amitié - au sens aristotélicien - soit entamé par des différends qui tournent à la guerre civile. Cela ne veut pas dire qu'il est illégitime de ressentir de la sympathie, de l'angoisse pour les protagonistes du drame du Proche-Orient, en vertu des solidarités qui relient aux uns ou aux autres. Mais ce devrait être le résultat d'une commune appartenance à la nation que de réaliser ici l'entente qui est, pour le moment, impossible là-bas. Dans

par Gérard Leclerc



l'espace français, à moins de décréter le fractionnement communautaire, il n'y a aucune raison de faire monter jusqu'à l'incandescence l'hypermnésie qui rend les mémoires incompatibles et les appartenances irréconciliables.

Cependant, il ne faut pas exagérer. Nous ne sommes pas en guerre civile. Les actes inadmissibles qui se sont produits sur notre territoire ont été unanimement condamnés par toutes les familles politiques et religieuses. Et s'il convient de prendre très au sérieux des dérapages qui amènent à mieux comprendre la mentalité de certains jeunes qui accomplissent ou encouragent de tels actes, nous ne sommes pas sans ressources pour engager une contre-offensive. L'histoire de notre pays au XX^e siècle nous a permis, parfois dans la douleur, d'envisager une séparation du politique et du spirituel, qui respecte les domaines respectifs des compétences et s'émancipe progressivement des inimitiés et des violences qui ont précédé ou accompagné les mesures législatives initiales. Nous sommes progressivement passés d'une laïcité de combat à une laïcité de tolérance. Et il n'est pas interdit de penser qu'à son stade actuel d'évolution, ce qui était la conséquence obligée d'une certaine situation accomplisse sa mutation jusqu'à devenir vertu spirituelle, c'est-à-dire faculté d'accueil, d'ouverture à l'autre et possibilité d'agir en commun, ne serait-ce que pour régler fraternellement ses relations sociales.

Le fait que les responsables des églises chrétiennes, du judaïsme et de l'islam se soient retrouvés au sommet et sur le terrain pour s'opposer aux exactions et affirmer les principes d'une entente des religions en est un signe particulièrement fort. Malheureusement, en Terre sainte, on n'en est pas encore là, et l'extrémisme se nourrit d'un confusionnisme idéologico-religieux qui contribue à rendre le conflit inextricable. C'est du côté politique que l'on peut espérer un dénouement, en espérant que chez les Israéliens et les Palestiniens émergent des hommes et des femmes capables de surmonter les confusions et les fanatismes pour imaginer un cadre rationnel apte à répondre aux légitimes exigences des deux peuples. Toutes proportions gardées, ne nous trouvons-nous pas un peu dans les mêmes difficultés que voulut surmonter le parti des politiques en France au XVI^e siècle, alors que les guerres de religion semblaient instituer durablement des déchirements sans remède. Sans doute le conflit du Proche-Orient est-il politique avant d'être religieux, mais le politique peine à s'affirmer faute de pouvoir distinguer clairement les intérêts et les arbitrages possibles par rapport aux apôtres du tout ou rien et aux aveuglements meurtriers.

C'est pourquoi il est important de sauvegarder chez nous les acquis de l'autonomisation du politique, de l'indépendance du spirituel et de la connivence des expressions religieuses. Ils constituent pour le monde dans son ensemble autant de moyens pour se sortir des impasses de l'intégrisme religieux, du fanatisme politique et du refus des compromis nécessaires. Pour le Proche-Orient, il est essentiel que l'exemple vivant de l'entente des communautés et des traditions garanties par la médiation politique apparaisse comme le bien commun de tous, qu'ils soient chrétiens, juifs ou musulmans. Ensemble, Français.

Il n'est pas interdit de croire à un sursaut du politique qui en Terre sainte ferait échapper les peuples à la spirale de la violence et au face à face de la haine. Il suffit de la volonté de quelques hommes et parfois d'un seul, comme on l'a vu avec le président Anouar al-Sadate. La notion même de politique implique le refus de l'inéluctable. Qui donc disait que « les mécanismes de l'Histoire sont héroïques » ?

(1) Paul Ricoeur - « *La mémoire, l'histoire et l'oubli* » - Seuil - prix franco : 195 F.

Tardi

La bande-dessinée de Tardi sur un scénario de Daniel Pennac nous fait toucher du doigt les méfaits de l'ultra-libéralisme, prouvant que ce moyen d'expression peut être un bon véhicule de la satire sociale.

Scénario. Un chômeur expose sa misère dans une cage du Jardin des plantes. Un matin on le retrouve assassiné et l'on a la révélation que ce chômeur n'en était pas un.

Dès lors le lecteur suit la double enquête d'un inspecteur que pourrira sa rencontre avec les pratiques de l'ultra-libéralisme et d'une jolie vétérinaire idéaliste. L'intrigue, resserrée, est menée de main de maître jusqu'au dénouement final qui ne manque pas d'humour. A mesure que l'on progresse on se retrouve dans une violente critique du système libéral et des dégâts qu'il cause, ne laissant derrière lui qu'amertume et misère.

Le trait de Tardi est rond. Un dessin chaud soulignant admirablement la progression du récit. Utilisant toute sa palette pour en marquer les traits dramatiques. On assiste à un véritable suspense conduisant le lecteur de la première à la dernière vignette dans une véritable tension.

N'hésitons pas à l'affirmer, cette bande-dessinée en prise directe avec le quotidien, l'actualité des licenciements et du cynisme des théories libérales égale bien des charges plus argumentées. Pas un instant nous n'hésitons à en recommander la lecture.

Bruno DIAZ

Tardi et Pennac - « La Débauche », Futuropolis/Gallimard - prix franco : 99 F.

Le roi Lear

Le Théâtre de la Tempête présente *Le Roi Lear* de Shakespeare, dans une nouvelle traduction de Luc de Goustine. Un spectacle à voir pour sa qualité et sa portée politique.

Il est bien nommé, ce Théâtre de la Tempête qui présente *Le Roi Lear*. La pièce de Shakespeare est rien moins que calme : tempête dans les crânes, tempête politique. Politique au vrai sens du terme : « que le partage abolisse l'excédent et que chacun ait ce qu'il lui faut ». Ou encore : « c'est le mal du siècle, les fous guident les aveugles ». Quoi de plus actuel ? On croirait la pièce écrite hier. Luc de Goustine a signé une nouvelle traduction de Shakespeare. Il est beau, ce texte, mais il sait aussi être espiègle et truculent. Du roi Lear, Luc de Goustine dit qu'il « a lui-même frappé son pouvoir d'illégitimité en en disposant à la légère... et galvaudé sa vocation politique ».

Le Roi Lear est donc une pièce éminemment politique. Mais, riche et complexe, elle n'est pas que cela : sa portée est aussi psychologique. Philippe Adrien, qui est l'auteur d'une remarquable mise en scène, dit à propos de l'attitude de Cordelia (une des filles du roi) : « cela provoque une onde de choc qui conduit Lear à ce qu'on appelle « démence sénile », dont nous voyons tous les symptômes : égotisme, autoritarisme, propension à la dépression, dégradation de la mémoire, conduite incongrue et puérile ». On peut encore voir dans la pièce de Shakespeare une dimension spirituelle, sinon prophétique : « Un homme doit accepter de s'en aller comme il est venu. Le tout est d'être nu ». Ou

encore, cette belle phrase : « et nous prendrons sur nous le mystère des choses, comme si nous étions les espions de Dieu ». D'ailleurs, c'est quand il est fou que Lear voit et dit la vérité. Sain d'esprit, il calcule et manipule jusqu'à ses filles.

Dieu merci, le spectateur n'est pas constamment plongé dans des abîmes métaphysiques. Le personnage du fou du roi (dans lequel brille Alain Dzukam) introduit de nombreuses scènes drôles et truculentes qui donnent à la pièce une véritable respiration. Ce personnage est, en accord avec la tradition, celui qui peut dire la vérité : « Tu n'aurais pas dû devenir vieux avant d'être sage ». On ne peut que tirer son chapeau aux acteurs, presque tous remarquables. En premier lieu Victor Garrivier, dont l'interprétation sûre, profonde et souvent bouleversante de Lear frappe de bout en bout. Il faudrait citer toute la troupe, mais Olivier Constant (Edgar) retient particulièrement l'attention. Il souligne admirablement le côté poignant et prophétique de la pièce. Enfin, nos amis seront amusés de voir Luc de Goustine interpréter, entre autres rôles, ...le roi de France !

Une mise en scène inventive, originale, vient parfaire le spectacle. Elle fourmille d'idées heureuses : scène de ralenti, une bataille illustrée par des panneaux hérissés de pics qui se déplacent. Un plateau nu, des parois couleur de rouille, et l'on aperçoit les falaises de Douvres par la magie de deux comédiens.

L'illustration de la scène de la tempête est, elle aussi, exceptionnelle. Cette tempête devient un personnage en soi. Du reste, de nombreuses scènes font penser à un ballet. Philippe Adrien tire le parti maximum d'un décor (que l'on doit à Gérard Didier) volontairement réduit au minimum. L'avant-scène est judicieusement utilisée pendant les changements de décor. On sent que comédiens, metteur en scène, décorateur... ont travaillé en osmose. Quelques esprits chagrins regretteront peut-être une utilisation insistante du clair-obscur qui convient pourtant si bien à cette pièce ténébreuse. Les costumes (Cidalia da Costa), fin XIX^e/début XX^e siècle, ne déroutent pas : ils correspondent bien à l'intemporalité du *Roi Lear*.

Dans l'ouvrage peu connu qu'il a consacré au grand écrivain anglais (1), Giuseppe Tomasi di Lampedusa, plus célèbre comme auteur du *Guépard*, place *Le roi Lear* sur « les sommets absolument vertigineux atteints par Shakespeare », aux côtés de *Hamlet* ou *Otello*. Philippe Adrien a raison de dire que « Shakespeare nous conduit au cœur de l'aveuglement humain pour nous désaveugler ».

Alain SOLARI

♦ « *Le Roi Lear* », Théâtre de la Tempête, Cartoucherie, route du Champ de manoeuvre, 75012 Paris. Jusqu'au 12 novembre. Réservations : 01.43.28.36.36. On peut consulter un dossier sur la pièce à <http://www.la-tempete.fr>

Le texte du *Roi Lear* (traduction de Luc de Goustine) vient de paraître aux éditions de l'Arche - prix franco : 65 F.

(1) Giuseppe Tomasi di Lampedusa - « *Shakespeare* » - Allia - prix franco : 50 F.

Gérard Leclerc

C'est dans le cadre impressionnant du château de Combourg que le 3^e prix de ce nom a été remis à notre ami Gérard Leclerc pour son dernier livre *L'Amour en morceaux*. Ce prix est décerné chaque année par l'Académie Chateaubriand, présidée par l'académicien Michel Mohrt. Les précédents lauréats avaient été Philippe Barthelet et Philippe de Saint Robert et c'est ce dernier qui avait pour charge de présenter notre ami ce qu'il fit en des termes particulièrement élogieux.

Pour nos plus récents lecteurs, précisons que Gérard Leclerc est un des cofondateurs de notre mouvement et qu'il tient dans *Royaliste* la rubrique *Idées* depuis près de trente ans. Auteur d'une dizaine de livres, il est également l'éditorialiste de l'hebdomadaire *France Catholique* et collabore régulièrement à d'autres journaux dont *Le Figaro*.

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national de la NAR, nouvellement élu pour deux ans, tiendra sa première réunion à Paris le dimanche 12 novembre prochain.

CONGRÈS

La commission nationale du projet (ouverte à tous les adhérents) se réunira le 7 avril et le congrès de la NAR aura lieu le 8 avril.

INTERNET

Internauts ! communiquez-nous votre adresse mél et nous vous mettrons sur notre liste de diffusion qui vous rendra destinataires de nos dépêches d'« Actualité royaliste ». Un simple message (royaliste@multimania.com) à notre intention suffira.

♦ Communiquez-nous également les adresses mél de vos amis auxquels nous pourrions adresser nos publicités.

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

♦ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 17 F pièce).

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● Mercredi 1^{er} novembre : pas de réunion en raison des vacances scolaires.

● Mercredi 8 novembre : Chercheur au CERI, auteur de nombreux ouvrages portant sur les relations internationales, **Zaki LAÏDI** pose dans son tout dernier livre une question apparemment naïve : pourquoi l'homme moderne est-il si pressé ? Autrement dit : « Pourquoi vivons-nous dans l'urgence ? ».

Après avoir vécu de diverses manières dans une perspective de progrès, après avoir cru aux promesses utopiques de l'avenir radieux et du paradis sur terre, nous sommes en train de faire l'expérience de la vie « au quotidien », de l'éternel présent qui conduit à la négation de la temporalité. Tel est un des aspects méconnus de l'idéologie du marché. Cette dictature de l'immédiat sera-t-elle longtemps supportable ?

● Mercredi 15 novembre : Après avoir étudié Colbert et Louvois, **Aimé RICHARDT** a la belle audace de se faire l'historien de Louis XIV et de son long règne, aussi glorieux que riche de violentes contradictions et de cinglants échecs. « Le soleil du grand siècle » était-il aussi rayonnant qu'on l'a dit ? Aussi néfaste qu'on le soutient par ailleurs ? Qu'en est-il de la monarchie absolue ? Pour prendre la mesure de « Louis-le-Grand », il faut s'intéresser au personnage public et à l'homme lui-même, à la société de cour, à la culture de l'époque, à l'économie, aux rapports de forces internationaux. Autant de questions que notre invité aborde avec une érudition enthousiaste.

● Mercredi 22 novembre : Auteur d'un ouvrage magistral (hélas épuisé) sur *L'Institution de la monarchie dans la Ve République*, **Dominique DECHERF** est diplomate. Ses fidélités intellectuelles et les fonctions qu'il exerce l'ont amené à s'intéresser à un historien plus souvent évoqué que lu : « Jacques Bainville », monarchiste singulier, journaliste remarquable, qui eut comme peu de ses contemporains l'intelligence des mouvements profonds de l'histoire et des rapports entre les nations.

Grâce à sa biographie que vient de publier notre invité, un historien classique, qui influença le général de Gaulle, sort enfin de l'ombre.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Pour le salut de l'État

Dans les mêlées confuses qui marquent cette fin d'époque, il serait étonnant que nous ne soyons pas en difficulté. Nous y sommes en effet, et cela touche à l'essentiel : le pouvoir politique et ceux qui le détiennent.

Il paraît facile, sur le papier, de défendre la *res publica* contre ses serviteurs, lorsque ceux-ci font preuve d'une insigne faiblesse, ou sont manifestement corrompus. Comme tant d'autres citoyens, nous constatons l'indignité politique de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Ils ne respectent la Constitution ni dans sa lettre ni dans son esprit ; ils ne se préoccupent ni du bien commun ni du bien vivre puisque le président de la République et le Premier ministre ne s'opposent pas, malgré les moyens considérables dont ils disposent, à la généralisation de la violence ultra-libérale. Ce faisant, notre liberté critique s'exerce selon une nette distinction entre les hommes et les fonctions.

Mais que dire lorsque la faiblesse de l'homme d'État est utilisée pour détruire la fonction qu'il exerce ? Si nous défendons mordicus l'État, on nous accusera de complaisance pour l'homme, et si nous accablons le haut personnage nous participerons peu ou prou à la destruction de l'État.

La question se pose pour Jacques Chirac, victime d'une campagne de presse alimentée par les imprudences financières qu'il aurait pu commettre dans le passé. Il est manifeste que les dirigeants du *Monde* et les Verts exploitent cette fragilité person-

nelle pour en finir avec la « monarchie républicaine », autrement dit avec l'État. Mais la question pourrait se poser aussi pour Lionel Jospin, si ses propres errements étaient un jour utilisés pour détruire la fonction de Premier ministre.

Il n'y a pas pour le moment de réponse pleinement satisfaisante à cette difficulté car personne ne se présente en recours face aux deux détenteurs du pouvoir exécutif. Nous sommes donc



contraints à des attitudes défensives, qui consistent à ne pas participer aux campagnes suscitées par les « affaires », et à défendre avec fermeté l'État, les Déclaration et Préambules qui le fondent, et la Constitution qui l'organise.

Car les attaques menées contre les institutions gaulliennes n'ont pas cessé avec la piteuse victoire des partisans du quinquennat. Au contraire, l'offensive qui porte sur la responsabilité pénale du chef de l'État a repris de plus belle, et elle s'est accompagnée de déclarations visant à discréditer le Conseil Constitutionnel. On a en effet suggéré que c'est un arrangement entre Roland

Dumas et Jacques Chirac qui a conduit le Conseil à rappeler le principe de séparation des pouvoirs en janvier 1999 et à faire valoir le privilège de procédure et de juridiction (et non l'immunité) dont le président de la République bénéficie.

Comme les « juges de la loi » maintiennent aujourd'hui que le chef de l'État n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison, et ne peut être traduit en Haute Cour que par vote des deux Assemblées, la campagne de dénigrement du Conseil Constitutionnel a cessé et ceux qui cherchent à déstabiliser le président de la République ont provisoirement baissé le ton.

Mais une nouvelle menace pointe. Elle tient à l'attitude de Jacques Chirac et de Lionel Jospin qui, pour des motifs tactiques, ne veulent ni l'un ni l'autre prendre l'initiative d'un prolongement du mandat des députés, pour que l'élection présidentielle garde toute sa valeur. Cette passivité met en émoi les principaux propagandistes du quinquennat (1) qui reconnaissent donc implicitement que la réduction de la durée du mandat présidentiel et la concomitance de l'élection du président et des députés n'offrent aucune garantie contre le prétendu risque de cohabitation.

Il faut aussi prendre garde au fait que notre Constitution, soumise aux injonctions antidémocratiques de la Cour de justice européenne, est également niée en tant que telle par des réformes déclamatoires (par exemple sur la parité) qui détruisent peu à peu le caractère fondamental du texte constitutionnel en le transformant en dépôt des préjugés idéologiques et des modes du moment.

Royalistes ou non, il nous faut veiller, tous ensemble, au salut de l'État.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. le point de vue de MM. Carcassonne, Vedel et Duhamel, *Le Monde* du 13 octobre.